

Rencontre tenue le : 10 avril 2025
Heure : 9 h 30 à 10 h 30
Endroit : Moyen technologique Teams
Numéro de dossier : 004-11-01-01-09
Secteur : Avocats intervenants devant la Régie

9 h30 : Début de la rencontre

PRÉSENCES

Avocats intervenants :

M ^e Myriam Robichaud	M ^e Claude Savoie
M ^e Nancy Lemaire	M ^e Mathieu Turcotte
M ^e Philippe Poulette	M ^e Marie-Ève Fleury
M ^e Marie-Frédérique Des Parois	M ^e Diane Montminy
M ^e Nathan Williams	M ^e Marianne Fournier
M ^e Maryse Dubé	M ^e Mathieu Leblanc-Gagnon
M ^e Katherine Ammerlann	M ^e Guillaume Beaulieu-Bérubé
M ^e Madeleine Lemieux	M ^e Valérie Belle-Isle
M ^e Charles Laflamme	M ^e Anne-Julie Paquin

Régie :

M^{me} Judith Lupien, présidente et régisseuse
M^{me} Annie Lafrance, vice-présidente et régisseuse
M^e Marie-Josée Trudeau, vice-présidente et régisseuse
M^e Carole Fortin, régisseuse
M. Simon Trépanier, régisseur
M^e Frédéric Gouin, régisseur
M^{me} Julie Sauvageau, régisseuse
M^e Thomas Kenmegne, secrétaire
M^e Claudine Martineau-Langevin, conseillère juridique
M^e Dominic Aubé, conseiller juridique
M^e Xavier Leroux, conseiller juridique
M. Giulio Camurri, conseiller en communication

Quatrième rencontre annuelle d'information et d'échanges entre la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec et les avocats intervenants devant elle. Celle-ci a pour objectif d'améliorer la qualité du service offert par la Régie et de faciliter la collaboration avec les avocats.

1. Ouverture de la rencontre et mot de bienvenue
M^{me} Lupien souhaite la bienvenue à tous et effectue un tour de table pour permettre à chacun des représentants de la Régie de se présenter.
2. Présentation de l'ordre du jour
M^{me} Lupien présente l'ordre du jour.
3. Traitement des dossiers
 - a) Gestion des demandes :
M^{me} Lafrance fait la présentation de la gestion des demandes, notamment la mise en état des dossiers préalablement à la première conférence de gestion, le respect des échéanciers et des engagements ainsi que la collaboration entre les parties.
En réponse à la question de certains participants, la Régie rappelle que le meilleur canal à utiliser pour lui transmettre une demande ou une correspondance est son adresse courriel générale, à savoir rmaaqc@rmaa.qc.ca.
 - b) Révision des règles de procédures de la Régie
M^e Martineau-Langevin présente la révision des règles de procédures de la Régie.
 - c) Travaux en cours pour le dépôt et le traitement électronique des demandes
M^e Martineau-Langevin informe les participants des travaux en cours pour le dépôt et le traitement électronique des demandes reçues à la Régie. Elle indique notamment que les systèmes de mission sont actuellement fragmentés et que le déploiement d'un système intégré permettra le dépôt et la gestion électronique des demandes. Elle annonce également la continuité de l'utilisation de la plateforme NextCloud.
4. Approbation des règlements
 - a) Agenda réglementaire

M^e Martineau-Langevin explique que toutes les demandes de modifications réglementaires reçues à la Régie sont publiées à l'agenda réglementaire jusqu'à ce qu'une décision soit rendue. Si une demande n'est pas complète, un suivi est alors effectué par la Régie pour obtenir les documents manquants.
 - b) Capsules de formation en légistique
M. Camurri informe les participants que les capsules de formation en légistique sont disponibles et accessibles à partir de la chaîne YouTube de la Régie.

5. Homologation des conventions

M^{me} Lupien informe les participants des nouvelles orientations relatives aux demandes d'homologation de conventions de mise en marché qui sont publiées, depuis le 1^{er} janvier 2024, sous forme de décision numérotée, incluant l'intégralité de la convention homologuée.

6. Modes alternatifs de règlement des différends

a) Appel d'intérêt pour agir à titre de conciliateur

M^e Aubé mentionne qu'un appel à manifestation d'intérêt visant à compléter la liste de personnes actives à agir à titre de conciliateur est actuellement publié dans le journal du Barreau. L'affichage se termine le 30 avril 2025 et la Régie invite à diffuser l'information.

b) Service de médiation de la Régie

M^e Aubé fait un rappel de la disponibilité du service et mentionne qu'une demande peut être effectuée au moyen du formulaire en ligne.

7. Communications de la Régie

a) Hebdo-Régie / Info-Régie

M. Camurri présente l'Hebdo-Régie et l'Info-Régie et donne quelques exemples de renseignements pouvant s'y retrouver.

b) Rencontre de la Régie avec ses parties prenantes (cadre d'échanges)

M^{me} Lupien et M^e Kenmegne présentent les rencontres du cadre d'échanges de la Régie. Ils en expliquent le concept et les objectifs.

c) Disponibilité des enregistrements des séances d'évaluations périodiques sur la chaîne YouTube de la Régie – ajout de signets à des points d'intérêt

M. Camurri indique que les enregistrements des séances publiques sont disponibles sur la chaîne YouTube de la Régie pour une période de cinq ans. Il mentionne que des signets sont ajoutés afin de cibler des sujets particuliers et ainsi faciliter le repérage.

d) Sondage annuel auprès des parties prenantes

M^{me} Lupien et M^e Kenmegne présentent les résultats de la consultation 2024 des parties prenantes. Les participants sont invités à répondre au prochain sondage qui sera transmis dans les jours suivants la rencontre.

8. Varia

Aucun varia

9. Levée de la rencontre à 10 h 30